LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

PLATT FORM

- Aux **gestionnaires** des services d'éducation et d'accueil, des maisons et services pour jeunes et des services de l'aide à l'enfance et à la famille -

Luxembourg, le 20 août 2025

Agence pour le développement de la qualité dans les secteurs de l'enfance et de la jeunesse
Division formation continue
Suivi par : Lizzy Diedert
Adresse mail : lizzy.diedert@men.lu

Concerne : Portail Plattform' | Création des espaces professionnels & organisation des sessions Teams

Madame, Monsieur,

Comme annoncé lors de notre communiqué du 21 juillet 2025, nous vous invitons à prendre connaissance :

- des recommandations pour la création d'un espace professionnel dans MyGuichet.lu
- ainsi que des dates prévues pour les sessions Teams (à destination des gestionnaires et leurs chargés de direction).

Les informations seront également consultables et mises à jour sur le site web:
https://formation.enfancejeunesse.lu/plattform/

Le présent communiqué sera également transmis aux chargés de direction, afin que chaque personne clé du projet dispose en permanence des informations actualisées.

Nous remercions l'ensemble des acteurs pour leur engagement dans cette évolution, et restons disponibles pour accompagner chacun dans cette transition.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Raoul Wirion
Chef de service
Agence pour le développement de la qualité
dans les secteurs de l'Enfance et de la Jeunesse

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

PLATT FORM

Recommandations pour la création d'un espace professionnel et l'ajout d'un utilisateur

Chaque structure dispose d'un identifiant unique, **l'*ID Structure***, qui permet de l'identifier comme éligible au dispositif de développement professionnel et de bénéficier des prestations qui y sont associées.

Nous vous recommandons, en votre qualité de gestionnaire de structure, de **créer l'espace professionnel dédié à la formation continue pour chaque ID Structure au niveau hiérarchique le plus élevé** avant la mi-septembre 2025.

Votre chargé de direction, responsable de service ou responsable de formation[1] devra accéder à cet **espace professionnel**, accessible via **MyGuichet.lu**, afin d'y inscrire son équipe au lancement du nouveau portail *Plattform'*.

☛ **Important** : Si vous êtes gestionnaire de plusieurs structures, vous devrez créer autant d'espaces professionnels que d'*ID Structure* attribuées à vos structures et services.

À la **mi-septembre 2025**, vous recevrez par **courrier postal**, adressé à la structure, **le code d'accès** (token) nécessaire pour activer l'espace professionnel lié à l'*ID Structure*.

Voici en résumé quelques recommandations pour vous permettre d'installer sereinement votre environnement de travail pour que vos chargés de direction soient prêts à inscrire leurs équipes au lancement du nouveau Portail *Plattform'*.

→ Il convient que **le gestionnaire** de la structure **crée** le ou les espace(s) professionnel(s) **dédié(s) à la formation continue** (et devient Administrateur de l'espace).

→ Afin d'éviter une perte de droits, veuillez penser à désigner un deuxième administrateur !

→ **Il ajoute** un utilisateur à son espace auquel il attribue des droits c'est-à-dire qu'il partage l'accès avec **le chargé de direction** en charge d'inscrire les équipes aux formations (et reçoit les droits de Gestionnaire de l'espace).

☛ → L'espace professionnel peut être certifié par le chargé de direction dès réception du courrier contenant le token de certification (code d'accès).

Vous trouverez ci-joint des instructions succinctes, points d'attention et liens afin de vous soutenir dans cette démarche concernant :

- la création de l'espace professionnel,
- l'ajout d'un utilisateur,
- les communications MyGuichet.lu par e-mail,
- la certification de l'espace professionnel.

[1] Pour faciliter la lecture, nous rassembleront toutes les fonctions et désigneront l'ensemble des genres sous le terme *chargé de direction*.

1. Création de l'espace professionnel

→ Vous, ainsi que le chargé de direction, pouvez utiliser le même produit d'authentification (p.ex. LuxTrust) que pour votre espace privé. Il n'est pas nécessaire d'avoir un produit d'authentification spécifique pour l'espace professionnel.

→ Afin de créer un espace professionnel, vous vous enregistrez sur MyGuichet.lu.
Les instructions sont consultables dans le PDF annexé à ce courriel ou via le lien suivant : https://guichet.public.lu/fr/citoyens/support/aide/tutoriels/fonctionnalites-cles/espace-pro-titulaire-espace-prive.html

Points d'attention :

→ **Nommer l'espace de façon à bien identifier la structure à laquelle l'espace se réfère.**

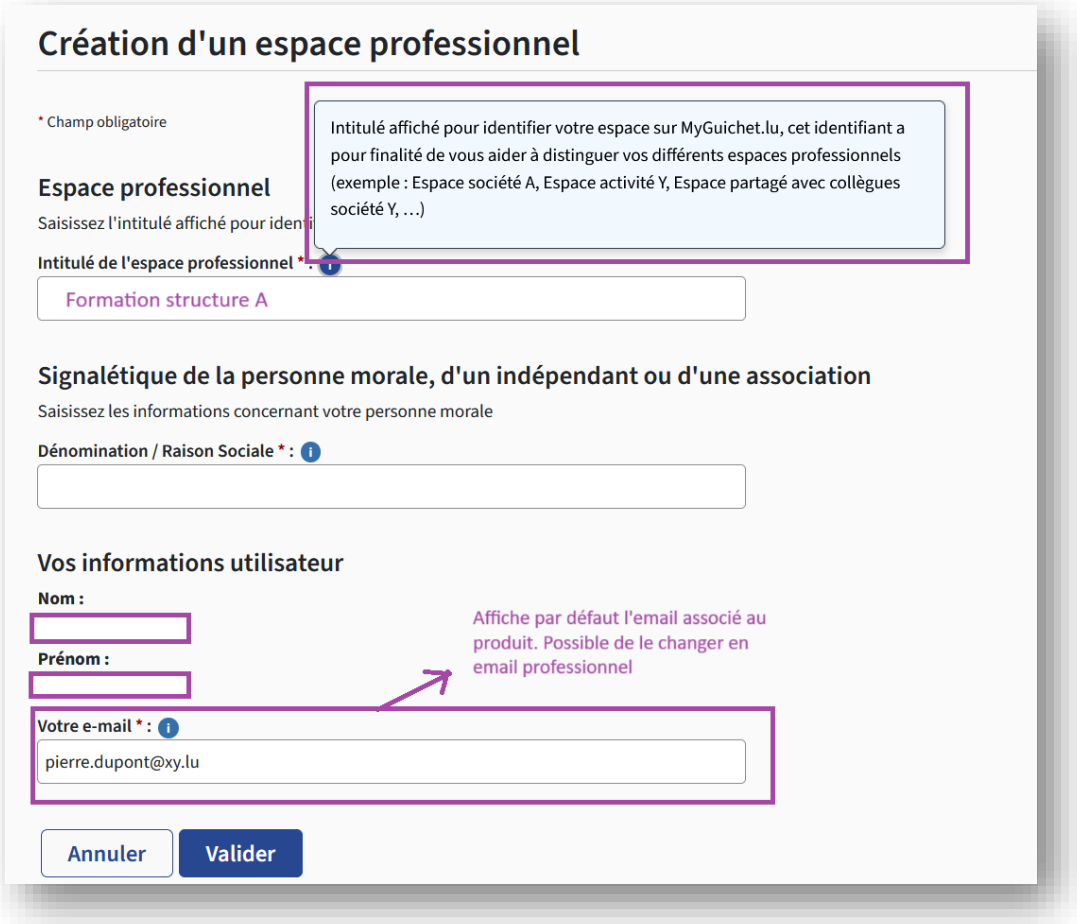

2. Ajouter un utilisateur

→ Les instructions sont consultables dans le PDF annexé à ce courriel ou via le lien suivant : https://guichet.public.lu/fr/citoyens/support/aide/myguichet/ajout-utilisateur.html

Points d'attention :

→ **Données nécessaires pour l'ajout d'un utilisateur**

- Nom et Prénom
- E-mail
- Numéro de certificat du produit d'identification

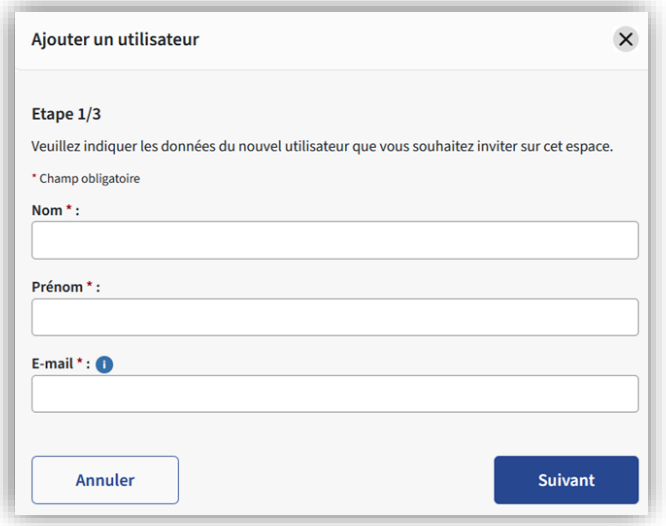

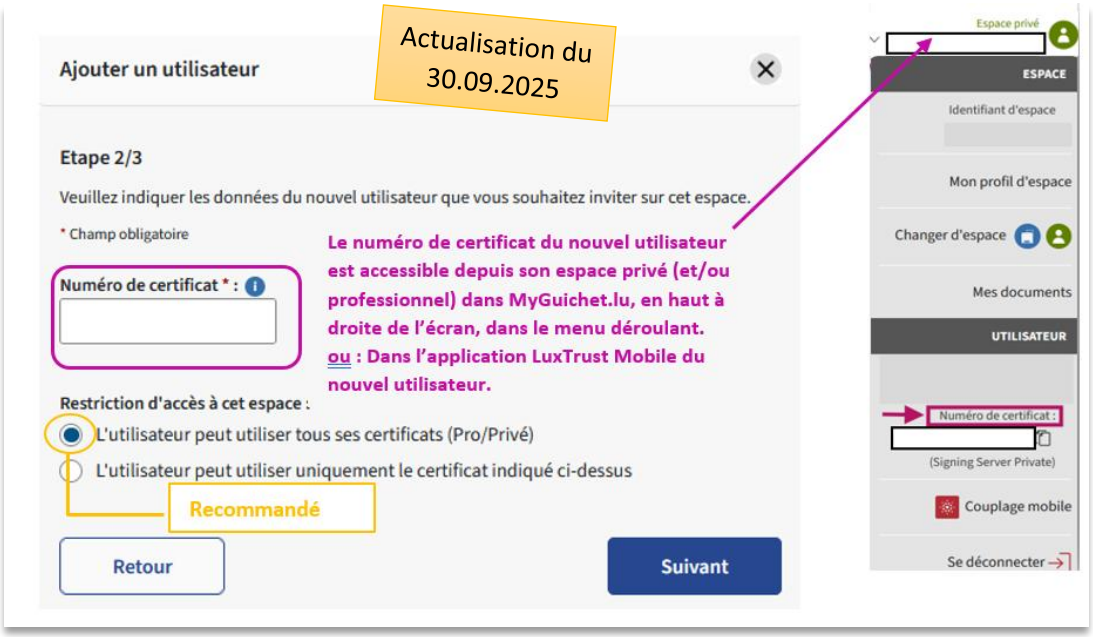

→ **Définir le rôle de l'utilisateur**

- Lors de cette étape, vous attribuez un rôle au nouvel utilisateur dans votre espace professionnel.
- MyGuichet.lu utilise la terminologie 'gestionnaire', à ne pas confondre avec celle couramment employée pour les gestionnaires de structures dans notre secteur.
- Les démarches relatives à la formation ne nécessitent aucune signature.
- Il appartient au gestionnaire de la structure de déterminer si le nouvel utilisateur se voit attribuer le rôle de gestionnaire ou administrateur de l'espace professionnel. À noter que le rôle d'administrateur confère des droits élargis, tels que la gestion de l'espace professionnel, ainsi que l'ajout, la suppression ou la désactivation d'utilisateurs.

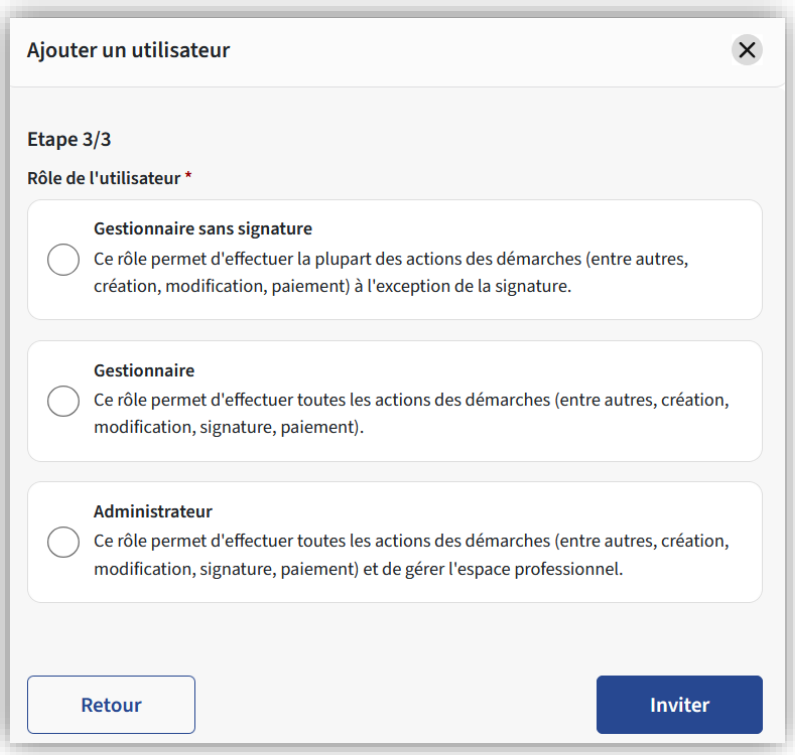

3. Communications MyGuichet.lu par e-mail

Chaque démarche transmise, modifiée ou traitée vous est notifiée par e-mail et vous pouvez en consulter les détails sur votre espace professionnel MyGuichet.lu.

L'e-mail de notification renseigné dans la signalétique de votre espace professionnel reçoit toutes les notifications liées aux démarches fait par chacun des utilisateurs de cet espace.

Chaque utilisateur de l'espace professionnel peut modifier l'adresse e-mail de son profil, à laquelle les communications lui sont envoyées.

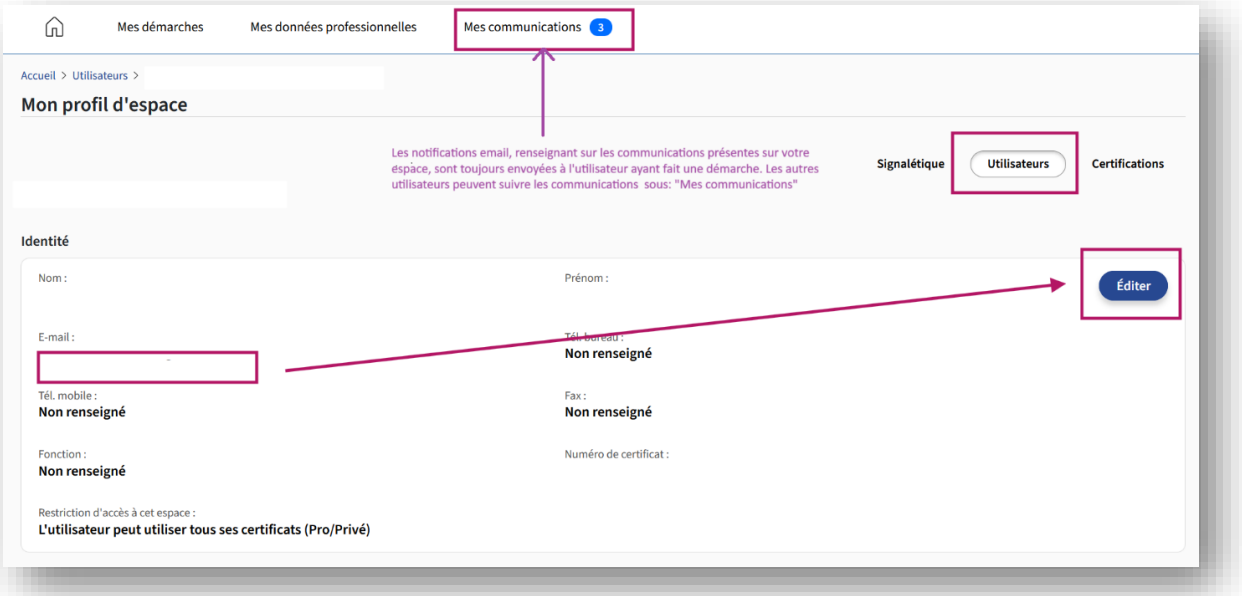

4. Certification de l'espace professionnel

À la mi-septembre 2025, les structures disposant d'un ID Structure recevront un courrier mentionnant leur code d'accès (token) permettant de certifier l'espace professionnel, lequel sera pleinement opérationnel dès l'ouverture des inscriptions aux prestations de 2026 sur plattform.lu.

Voici les étapes à suivre afin de certifier l'espace professionnel :

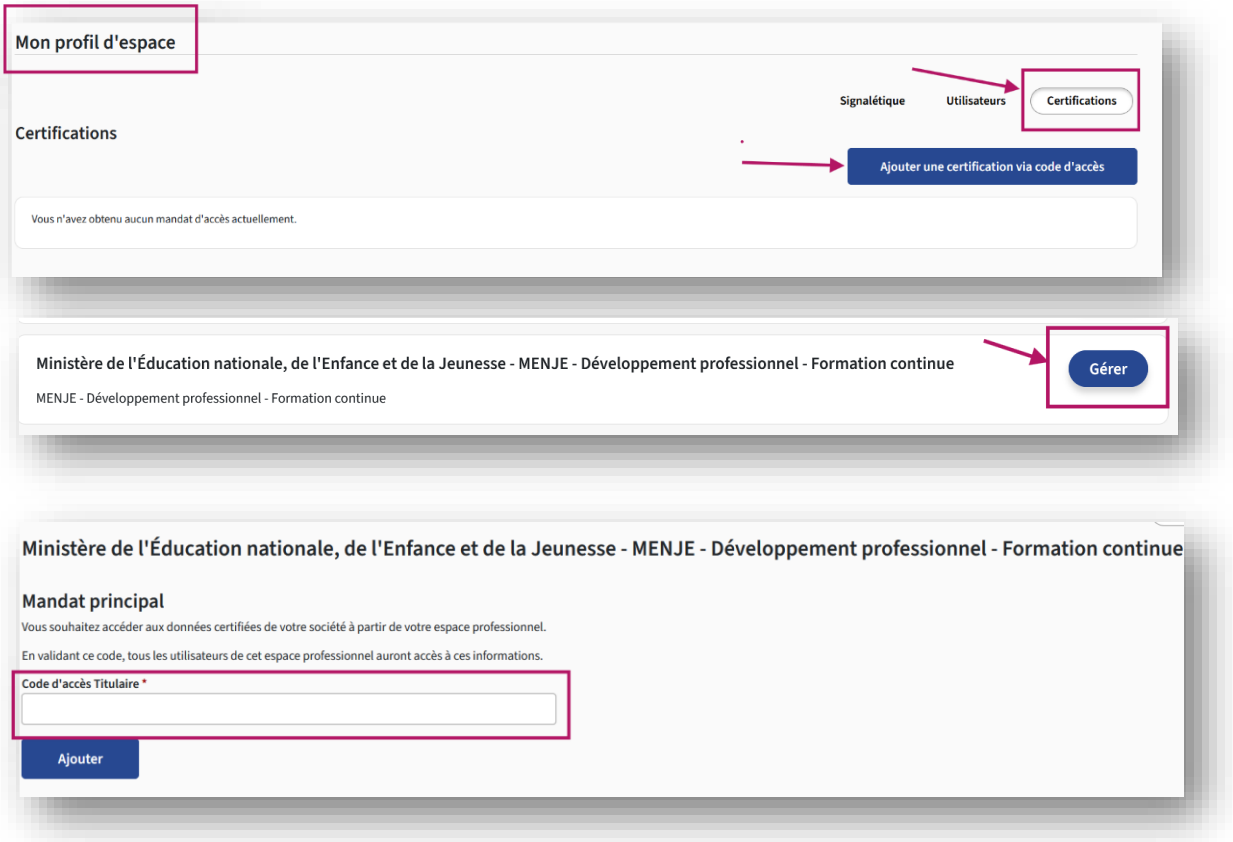

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous invitons à finaliser la création de vos espaces professionnels avant la mi-septembre 2025, afin de garantir à vos équipes un accès fluide et sans délai aux formations du nouveau portail Plattform'.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

PLATT FORM

Sessions Teams

Pour accompagner les **gestionnaires** et les **chargés de direction**, nous proposons 4 sessions d'information en ligne via Teams (durée: 2 heures).

Toutes les sessions portent sur le **même contenu** (navigation sur le site, création & certification de l'espace professionnel, inscription à une formation, questions/réponses).
Les sessions sont accessibles sans inscription préalable : choisissez simplement la date qui vous convient et rejoignez-la via le lien indiqué:

- Jeudi 28 août 2025 10h00 – 12h00 → [Teams Session 1]
- Lundi 8 septembre 2025 14h00 – 16h00 → [Teams Session 2]
- Mardi 23 septembre 2025 14h00 – 16h00 → [Teams Session 3]
- Mercredi 1 octobre 2025 10h00 – 12h00 → [Teams Session 4]

Au plaisir de vous retrouver lors d'une des sessions Teams pour vous accompagner dans cette démarche.

Adresse postale :
L-2926 Luxembourg

Tél. (+352) 247 85100

info@men.lu
www.men.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu